

## Plan de mitigation des risques associés à la propagation de la COVID-19

Nom du chercheur principal :

Titre du projet :

Numéro du projet (éthique de la recherche) :

Ce document vise à consigner les mesures prévues afin d'assurer la sécurité des participants et des membres de l'équipe de recherche. S'y retrouveront les mesures spécifiques qui seront prises concernant votre projet afin d'appliquer les mesures de prévention et de contrôle des infections et de limiter les risques associés à la COVID-19. Plusieurs documents de référence concernant ces mesures se retrouvent sur le site de la mission universitaire du CCSMTL au lien suivant : <https://ccsmtl-mission-universitaire.ca/fr/ethique-recherche/recherche/covid-19-reprise-des-activites-de-recherche>

Ce plan de mitigation devra être joint aux autres documents lors que vous les soumettez sur la plateforme Nagano s'il s'agit d'un nouveau projet ou selon les modalités convenues par le milieu s'il s'agit d'une reprise. À ce sujet, vous référer à la procédure **COVID-19 : Processus d'approbation de projets de recherche impliquant des participants en présentiel** .

Il est attendu que la collecte à distance soit priorisée lorsque possible et que les principes de base suivants soient respectés :

- Utilisation des outils de distanciation en priorité lorsque cela est possible (caméras/microphones, vidéoconférence);
- Réorganisation du travail entre les membres de l'équipe (ex. : horaires décalés) et des espaces afin de favoriser la distanciation;
- Lavage des mains et respect de l'étiquette respiratoire par les membres de l'équipe de recherche et les participants en tout temps;
- Port du masque de procédure requis en tout temps par les membres de l'équipe de recherche et les participants;
- Utilisation des autres équipements de protection individuelle (ÉPI) selon les consignes du milieu;
- Modification des lieux de travail (ex. : espacement des meubles, installation de plexiglass) lors de planification d'activités avec possibilités de rapprochements (moins de 2 mètres);
- Limitation stricte des échanges de documents ou de matériel entre les membres de l'équipe et les participants. Lorsque ne peut être évité, la désinfection immédiate est requise;
- Désinfection fréquente des surfaces touchées avec un produit approuvé au CCSMTL (voir le document *Procédure de nettoyage et désinfection*).

1. Nombre de participants anticipés.
2. Mentionner si la recherche concerne des participants présentant une vulnérabilité à des complications liées à la COVID-19 ?

#### **Personnes les plus à risque de complications connues**

- Les personnes âgées (le risque augmente par tranche de 10 ans, particulièrement après l'âge de 60 ans);
- Les personnes de tous âges qui ont des problèmes de santé chroniques, notamment une maladie pulmonaire, du cœur, des reins ou du foie, l'hypertension artérielle, le diabète, un accident vasculaire cérébral ou la démence;
- Les personnes de tous âges qui sont immunodéprimées à cause d'un problème de santé (comme le cancer) ou d'un traitement qui affaiblit le système immunitaire (comme la chimiothérapie);
- Les personnes atteintes d'obésité (indice de masse corporelle de 40 ou plus);
- Une condition médicale entraînant une diminution de l'évacuation des sécrétions respiratoires ou des risques d'aspiration (ex. : un trouble cognitif, une lésion médullaire, un trouble convulsif, des troubles neuromusculaires).

(Sources : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/maladies-et-affections/populations-vulnerables-covid-19.html> et <https://www.inspq.gc.ca/publications/2967-protection-travailleurs-maladies-chroniques-covid-19>)

3. Décrire sommairement les procédures ou interventions qui seront effectuées auprès des participants au projet (nature, lieux, équipements utilisés).



5. Décrire comment vous allez tenir un registre des participants ou autres personnes en contact avec les participants sur le site.

Signature :

Date :